



Le porte-parole des parents

SOUTENIR LES PARENTS DANS LEUR RÔLE EN TANT QUE PORTE-PAROLE DE LEUR ENFANT HANDICAPÉ AYANT BESOIN DE SERVICES D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ



QUE FAIT LE PORTE-PAROLE DES PARENTS ?

- Il encourage et aide les parents à s'orienter et à résoudre les problèmes grâce à une communication et une collaboration continues avec les équipes du programme d'enseignement individualisé (PEI) dans les districts scolaires et les écoles à charte de l'Utah.
- Il fournit des consultations confidentielles afin d'acquérir une compréhension approfondie des préoccupations et d'aider à formuler les questions.
- Il aide les parents à acquérir de nouvelles compétences afin qu'ils défendent leur propre enfant.
- Il peut assister aux réunions de l'école liées aux préoccupations, si nécessaire.

CE QUE LE PORTE-PAROLE DES PARENTS NE FAIT PAS :

- Dire à un parent ce qu'il doit faire ou ne pas faire.
- Faire des choix ou prendre des décisions pour un parent.
- Fournir des conseils juridiques ou représenter le parent.





LE PORTE-PAROLE DES PARENTS :

- Il interagit de manière positive avec les parents et le personnel de l'école.
- Il soutient un environnement de collaboration et de respect mutuel.
- Il partage ses connaissances d'une manière non conflictuelle et utile.
- Il écoute attentivement les préoccupations sous-jacentes des parents et il pose des questions pour obtenir des éclaircissements afin de faciliter la compréhension.
- Il aide les parents à se préparer en les encourageant et en les aidant à être confiants dans leur rôle essentiel en tant que membre de l'équipe et en tant que meilleur défenseur de leur enfant.
- Il aide les parents à s'affirmer de manière appropriée, à exprimer leur point de vue de manière efficace, tout en respectant les droits et les croyances d'autrui.
- Il encourage les parents à être raisonnables concernant les délais et il permet à l'équipe d'effectuer les procédures nécessaires.
- Il encourage et soutient les parents lorsqu'ils ont besoin de poser des questions, de partager leur point de vue ou de communiquer de manière appropriée leur désaccord avec les informations en cours de discussion.
- Il encourage le partage d'informations afin de s'assurer que les parents disposent des informations dont ils ont besoin pour faire des choix et prendre des décisions éclairées.
- Il soutient les professionnels qui font partie de l'équipe afin qu'ils remplissent leur rôle dans chaque spécialisation.
- Il aide les parents à maintenir l'équipe concentrée sur les besoins de l'élève.
- Il aide les parents à obtenir des informations afin qu'ils puissent examiner les options.



LE PORTE-PAROLE DES PARENTS LES ENCOURAGE À :

- Partager les résultats positifs, les progrès et les changements qu'ils constatent avec l'équipe et leur enfant.
- Parler de ce dont leur enfant a besoin et de ce qui est approprié, tout en gardant l'esprit ouvert.
- Demander des informations et prendre des décisions basées sur des données. Des évaluations et des bilans sont nécessaires afin de bien comprendre les besoins de l'élève.
 - Les rapports sur l'état d'avancement, les informations issues des observations et les échantillons de travail sont des types de données.
- Ce qu'il partage et les suggestions qu'il fait doivent être courts et précis. Il peut encourager les parents à se poser des questions telles que : « Qu'est-ce que j'aimerais faire différemment ? » afin d'aider les parents à se concentrer sur ce dont ils veulent parler.
- Poser des questions afin d'obtenir des informations dans le but de comprendre plutôt que de blâmer.
- Poser des questions de suivi afin d'obtenir des détails tels que : « Pouvez-vous me montrer à quoi cela ressemble ? » ou « À qui incombera la responsabilité de fournir ces informations ? »
- Revenir aux problèmes non résolus afin d'assurer qu'un plan d'action est en place.
- Être poli et respectueux en cas de désaccord et mettre tout en œuvre afin que la conversation reste productive et centrée sur l'élève.
- Veiller à ce que les décisions de l'équipe PEI soient consignées par écrit et partagées avec tous les membres de l'équipe.
- Demander l'accès ou des copies des documents liés à la formation des élèves.